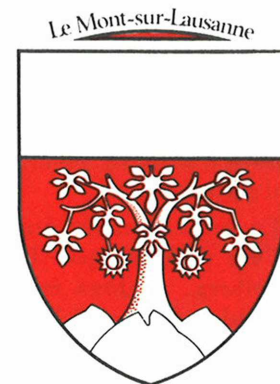


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression : Impression offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

## REFLETS DU LÉGISLATIF

Le Conseil communal a tenu séance le lundi 15 septembre sous la présidence de M. Rémy Vaucher, Président.

Après l'acceptation du procès-verbal de la séance du 9 juin 1975, M. le Président donne connaissance d'une lettre du Président de la commission désignée pour rapporter sur la demande de naturalisation de M. Denis Debraine. Cette lettre demande le report de cet objet à une séance ultérieure, la commission désirant rencontrer l'intéressé avant de se prononcer.

Suite à cette lettre, l'ordre du jour accepté par le Conseil est le suivant :

1. Assermentation d'un nouveau conseiller.
2. Arrêté d'imposition pour 1976.
3. Réfection de la cantine du Châtaignier.
4. Communications de la Municipalité et propositions individuelles.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président rend un dernier hommage à M. Roger Gaudard, conseiller communal, décédé cet été et prie le Conseil de se lever et d'observer une minute de silence.

Puis, devant le Conseil communal debout, M. André Ravessoud, premier des suppléants aux dernières élections communales est assermenté par le Président du Conseil.

L'arrêté d'imposition présenté par la Municipalité est alors discuté par le Conseil. Deux points de cet arrêté provoquent des interventions : l'impôt sur les chiens et l'impôt concernant les constructions et installations durables édifiées sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public sans être immatriculées au registre foncier. Finalement le Conseil refuse de porter de Fr. 1.- à Fr. 1.50 par franc payé à l'Etat l'impôt communal sur les chiens, accepte de porter de Fr. 0.50 à Fr. 1.- par mille francs l'impôt sur les constructions et ins-

tallations durables et le reste de l'arrêté tel que présenté par la Municipalité.

Le Conseil passe alors au point 3 de l'ordre du jour, réfection de la cantine du Châtaignier. Après lecture du rapport de la commission, que M. Chappuis ait exprimé ses inquiétudes quant aux finances communales et que M. le Syndic l'ait rassuré, le Conseil autorise la Municipalité :

- a) à procéder à la réfection de la partie est de la cantine du Châtaignier et à entreprendre les travaux de suite.
- b) à porter au budget 1976 le coût total de ces travaux et aménagements soit Fr. 248'000.-

Le Conseil arrive alors au dernier point de l'ordre du jour. M. le Syndic répond à deux questions posées à la Municipalité lors de la dernière séance, tout d'abord à M. Borel concernant une réception à organiser chaque année pour les nouveaux citoyens (ayant 20 ans dans l'année) de la commune, puis à M. Guex concernant la place de parc que la Municipalité veut créer au Châtaignier. Cette dernière réponse provoque un long échange de propos entre le Conseil et M. Lavanchy, municipal. Puis il est encore question des places de parc du Petit-Mont (zone rouge et zone bleue) du Grand-Mont (zone bleue) de ce qui va devenir l'actuelle route des Planches (réponse prochaine séance), de l'ouverture de la route la Marjolatte-Etavez, de la route de contournement du Grand-Mont, d'un passage à piétons sur la route cantonale près du collège du Mottier.

A 21 h. 40, la parole n'étant plus demandée, la séance est levée par M. le Président après le contre-appel.

R. VAUCHER  
Président

## DANS NOS ÉCOLES

Le développement intellectuel normal d'un enfant dépend très souvent de sa santé. Nous avons confié cette responsabilité au Dr. Michel HENRY, qui a remplacé le Dr.

H. MERCIER, ce dernier ayant exprimé le désir d'être relevé de cette fonction, après plusieurs années de parfaite collaboration.

C'est presque une charade que je vais vous proposer :

"Qu'est-ce qui fait mal quand elles arrivent et encore plus mal quand elles partent?" LES DENTS.

Aussi loin que nous pouvons revenir en arrière et remonter dans le temps, il est incontestablement prouvé que l'homme, dès son apparition sur la planète, était atteint de maladies en général et de maladies des dents en particulier.

La carie dentaire était connue déjà par les hommes de l'ère paléolithique (1 million d'années) l'homme de Heidelberg, de Java et bien d'autres ancêtres de l'homme d'aujourd'hui, ont bel et bien souffert de maux de dents. Le fléau de la carie dentaire n'était pas aussi marquant à l'époque de l'homme primitif; malgré son ignorance totale, l'homme savait, par instinct, choisir des aliments riches en sels minéraux et vitamines.

De nos jours, dans nos pays, que nous disons hautement développés, nous essayons d'introduire le brossage collectif des dents. Cela n'est pas une invention de notre part, puisque nous savons que cette habitude était coutumière des hommes de la jungle, qui chaque matin se regroupaient le long d'un ruisseau pour faire leur toilette et ensuite, à l'aide d'une petite bague, se brossaient longuement les dents.

La propreté et la blancheur d'une dentition étaient la fierté de chaque individu. Il a été prouvé par des recoupements et des découvertes, qu'il y a plus de 4 mille ans l'homme était déjà doué en prothèses dentaires. Les couronnes en or, les bridges, les appareils mobiles ne leur étaient pas inconnus. Leur technique manquait certainement d'imagination et de précision mais ils arrivaient malgré tout à remplacer les dents extraites par des dents d'animaux ou d'esclaves.

Je pense que nous pouvons en déduire que l'homme a, depuis fort longtemps, compris que la santé des dents c'était la santé tout court.

Je crois que nous avons trouvé la formule rationnelle, efficace et moins primitive que nos ancêtres, pour limiter les effets néfastes de cette maladie. Depuis plus de 10 ans, nous avons adhéré au groupement du service scolaire intercommunal, du Gros de Vaud. Une caravane sillonne régulièrement les 37 communes de ce groupement, contrôle et soigne leurs 2'700 enfants.

J'ai le plaisir de vous démontrer, par des chiffres réels et contrôlés, l'efficacité de ce service. Nous avons commencé notre périple il y a une dizaine d'années, et quelle ne fut pas notre surprise de nous trouver en présence d'un véritable fléau bien connu, la carie dentaire.

Le 10% seulement des enfants contrôlés n'étaient pas atteints de ce mal, et aujourd'hui l'effort accompli nous a permis de porter ce chiffre à 39%. Ce résultat est éloquent, il nous dicte de poursuivre et même d'améliorer ce

service social. C'est ce que nous avons fait en dotant, pour cet automne, ce service d'une nouvelle caravane avec des installations plus modernes.

Je suis remonté dans le temps jusqu'aux hommes de Java, retrouvé l'homme de la jungle, découvert l'inventeur de l'école; je ne terminerai pas ce bref passage dans nos écoles, sans vous faire revivre quelques instants, des problèmes vieux d'une centaine d'années, qui préoccupaient les ancêtres de notre Commune. Je vais reproduire fidèlement quelques extraits d'un livre de procès-verbaux de la Commission Scolaire de cette époque.

Il est bien entendu que je relate ces faits, sans que nous nous trouvions obligés d'en faire une critique comparative. Pour donner plus de piquant à ces récits, je laisse apparaître les noms des personnages impliqués et ceci sans risque: il y a prescription.

26 janvier 1879: M. le régent WILL, attire l'attention de la Commission sur le grand nombre d'élèves dans sa classe et qui paraît sans cesse augmenter: il y en a 76 à ce jour.

30 mars 1879: M. le Préfet informe la Commission qu'il a prononcé une amende de Fr. 2,20, contre Louis REGAMEY, cordonnier, pour les 22 absences de sa fille Louise, en janvier et février.

30 mai 1879: Comparait pour absences CORBAZ Marc pour 13 absences de Louise et 16 absences d'Emile, il explique que ses enfants ont manqué car ils ont été battus par l'instituteur.

7 juin 1880: M. JACQUES, instituteur, est prié de donner sa démission, motif: actes de brutalité commis sur les élèves.

1er septembre 1881: Les régents seront tenus d'assister aux leçons de catéchisme.

10 septembre 1881: Conditions d'engagement d'un régent: Fr. 1'400.-- par année, avec logement, jardin et plantage, plus 4 stères de sapin, à charge de chauffer la classe.

Conditions d'engagement d'une maîtresse de couture: Fr. 250.-- par année et le bois pour chauffer la classe, fonctions: 18 h. par semaine l'été et 9 h. l'hiver.

1er juillet 1883: Un ordre fédéral est donné de faire la gymnastique à l'école. Le contrôle sera fait par le département militaire.

Je pourrais puiser dans ce registre une multitude d'histoires intéressantes. Je ne manquerais pas d'en sélectionner d'autres pour un prochain journal.

Je pourrais conclure par un raisonnement simpliste: pas d'enfants, pas de problèmes, je pense que j'aurais tort. Je sais que plusieurs villages de montagne et de campagne se dépeuplent; ils vivent un drame pénible, sans pouvoir arrêter cette hémorragie. La santé d'un village, c'est sa jeunesse. Je peux vous assurer que notre Commune est en pleine santé, puisque nous dénombrons plus de 450 enfants en âge de scolarité. J.-J. BELET

Municipal des Ecoles

## LE COIN DE LA SANTÉ

Campagne de vaccination GRATUITE contre la poliomyélite

La loi fédérale sur les épidémies du 18 décembre 1970 prévoit que les cantons doivent offrir la possibilité de se faire vacciner gratuitement contre les maladies transmissibles qui présentent un danger considérable pour la population. La poliomyélite figure parmi celles-ci.

Le Service fédéral de l'hygiène publique, à la demande de la Société suisse des médecins officiels, a propo-

sé que soit organisée tous les cinq ans une campagne de vaccination contre la poliomyélite sur tout le territoire de la Confédération, et ceci à partir de 1975.

Voici le programme de cette campagne pour le canton de Vaud:

A) Pour les enfants des écoles publiques: à partir de la rentrée d'automne, par les infirmières scolaires, simultanément à leurs autres activités dans leur secteur

scolaire.

B) Pour le public (y compris les élèves des écoles privées, les étudiants et les apprentis):

Par les pharmaciens: du 15 septembre au 11 octobre 1975. Les primo-vaccinés recevront une deuxième dose entre le 10 et le 15 novembre 1975.

Vaccin utilisé:

Poloral trivalent (souche Sabin) par voie bucale.

La radio et la télévision renseigneront le public.

La liste des pharmaciens est affichée au pilier public (Grande salle).

## DU COTÉ DES BUCHILLES

*La voici, simple et gentille,  
A l'abri des grands sapins,  
Ni palais, ni pacotille,  
Mais si simple en son destin.*

*On passe le pont des Liaises,  
On approche avec plaisir,  
Ah, comme on se sent à l'aise  
A l'instant de l'envahir!*

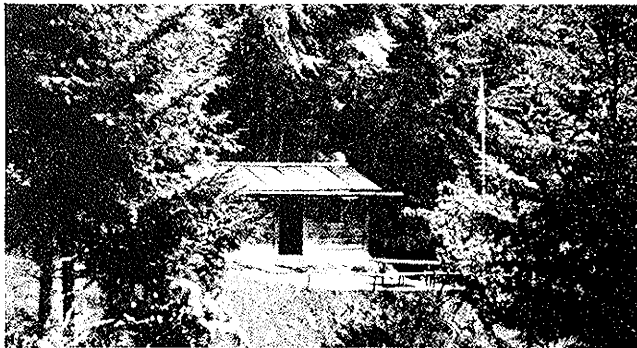
*On a tôt fait connaissance  
Avec sa simple douceur,  
Blottie au joli silence  
Du coin le plus enchanteur.*

*Puis de semaine en semaine,  
Aux gais jours de l'âge heureux.  
On s'y attache sans peine  
Par tant d'instant merveilleux.*

*Et peut-être, lorsque l'âge  
Nous rendra triste et songeur,  
Retrouvera-t-on courage  
En cet endroit enchanteur?*

Doug.

La cabane des BUCHILLES a 60 ans



Bien dissimulée au bas de la clairière des Buchilles, à l'extrême limite nord-est de notre commune, cette modeste cabane vient de fêter ses 60 ans, ce qui fait d'elle la plus ancienne cabane scout de notre pays.

Le samedi 5 juillet, sympathique commémoration officielle en présence de trois des constructeurs de 1915, des membres du comité actuel qui gèrent la cabane et surtout en présence du syndic du Mont M. Rauschert et du pasteur de notre paroisse M. Olivier.

M. Victor Curchod, de la Pontaise, qui fut il y a 60 ans l'âme de cette construction, raconta ses souvenirs, alors que l'histoire du domaine des Buchilles fut narrée par l'archiviste des vieux "buchillards", M. le syndic et M. le pasteur ajoutèrent leurs vœux et l'on trinqua à la santé des édiles du Mont et des responsables de la cabane sexagénaire.

Le dimanche, les anciens scouts des Buchilles et leurs familles se retrouvèrent nombreux dans la clairière qui, autrefois, a vu leurs ébats et dont ils conservent un émouvant souvenir.

## AU DELA DE LA NONANTAINNE



Le 17 juin 1975, notre Syndic Philippe Rauschert et son collègue municipal René Henny sont allés chez Mme Hennard au Petit-Mont pour apporter le salut et les vœux des Autorités à Madame Emma Dufour, née Gavillet à Peney-le-Jorat le 17 juin 1885.

Mariée le 9 février 1908 à Daniel Dufour, bûcheron de la ville, elle vécut d'abord à Montheron, puis à Renens

où son mari devint employé de la Commune, assurant son emploi jusqu'à l'âge de 82 ans.

4 générations se retrouvaient au Mont pour fêter le 90<sup>e</sup> anniversaire de notre aïeule, citoyenne de notre Commune depuis 1968 où elle a l'occasion d'admirer tant de décorations florales, elle qui, au cours des 28 ans passés à Renens, remporta à plusieurs reprises le concours des jardins fleuris.

Nous formons à l'égard de notre jubilaire nos vœux les meilleurs de santé et de longévité.

Réd.

## COMMUNIQUÉS DE LA MUNICIPALITÉ

**POUBELLES:** dans sa séance du 1<sup>er</sup> septembre 1975, la Municipalité a modifié le paragraphe a) du règlement relatif aux poubelles. Nous vous prions de prendre note du nouveau texte ci-dessous:

a) Les ordures ménagères doivent être contenues dans des poubelles du type Ochsner dont la capacité

n'excèdera pas 25 litres. Les sacs spéciaux à ordures sont également admis, de même que les containers de 600 à 800 litres.

L'emploi de poubelles non conformes, caisses, cartons, etc. est interdit.

### HEURES D'OUVERTURE DU GREFFE MUNICIPAL

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 1975, nos bureaux communaux (secrétaire municipal, boursier, agence d'assurances so-

ciales, A.V.S., technicien communal) sont ouverts selon l'horaire suivant:

Du lundi au vendredi de 10h. à 12h./13h.30 à 16h.

# DANS NOS SOCIÉTÉS

## CALENDRIER DES MATCHS.

Les DIMANCHES :

28 septembre 1975 ORBE - LE MONT 1  
5 octobre 1975 ASSENS - LE MONT 1  
12 octobre 1975 LE MONT 1 - ESP. - LAUSANNE  
19 octobre 1975 CHAILLY - LE MONT 1  
26 octobre 1975 LE MONT 1 - STE - CROIX

2 novembre 1975 MALLEY - LE MONT 1  
9 novembre 1975 LE MONT 1 - MOUDON  
16 novembre 1975 LE MONT 1 - YVERDON  
23 novembre 1975 PAYERNE - LE MONT 1

Le GROUPE DE JEUNES annonce la reprise de ses activités, rencontres, discussions dans les locaux mis à sa disposition par la Commune au Collège de Coppoz. Invitation est faite à tous les jeunes âgés de plus de 16 ans et animés des meilleures intentions.

L'aménagement du local laisse à désirer, et nos jeu-

nes seront reconnaissants aux personnes qui annonceront au N° 323870 qu'ils aimeraient se débarrasser d'un fauteuil inutilisé, peut-être d'un canapé encombrant. Les tapis sont également acceptés. Tous remercient d'ores et déjà les généreux donateurs.

en assurant les organisateurs de notre présence.

La première qui nous est annoncée aura lieu le 22 novembre 1975 à la Grande Salle. C'est une soirée organisée par les éclaireurs de la Brigade de Sauvabelin dont font partie quelques jeunes du Mont.

SOIREES: toutes nos Sociétés se préparent déjà pour nous offrir un délassément par leurs productions au cours de la prochaine saison hivernale. Nous les encourageons vivement, et en attendant qu'elles nous fassent parvenir le calendrier de leurs minifestations, nous pouvons déjà décider d'y participer activement,

## RECENSEMENT FÉDÉRAL 1975

Tout au long du mois de juin, les exploitants de notre commune se sont prêtés de bonne grâce au recensement fédéral de l'agriculture, l'horticulture, les forêts privées et la pêche. En pleine fenaison, ils n'ont pas perdu leur bonne humeur pour répondre aux rébarbatifs questionnaires brandis par l'agent recenseur. Connaissant fort bien leur matière, la majeure partie de nos gens de la campagne ont donné satisfaction faisant ainsi preuve d'une parfaite maîtrise de leur domaine. Malgré l'époque, l'agent recenseur a été bien reçu et

chacun fit preuve de courtoisie.

Dès fin août et durant plus d'un mois, ce sera le tour des entreprises, commerces et autres établissements non agricoles. Nous sommes persuadés que les personnes sollicitées par ce recensement fédéral seront animées du même esprit que les exploitants agricoles, ce qui permettra à notre commune de donner une suite favorable aux directives du Bureau fédéral de statistique.

*Jacques MERCANTON*  
*agent recenseur communal*

## BILLET DE L'HABITANT

Rassurez-vous, c'est un billet doux. En effet, il s'agit du mot d'un habitant content de voir se construire enfin cette piscine attendue depuis longtemps déjà et dont on parlait jusqu'ici avec un certain sourire. C'est aussi le reflet de l'avis de beaucoup de personnes qui se réjouissent de bientôt pouvoir pratiquer cet exercice sain qu'est la natation dans un cadre agréable et sans avoir à traverser une grande ville encombrée. Oui, vous avez tous vu le chantier ouvert à proximité du collège central et, sous la baguette d'un entrepreneur efficace, vous allez rapidement voir s'édifier le bâtiment qui accueillera la piscine publique offerte par nos autorités. En faisant allusion à ces dernières, il faut féliciter l'Exécutif en place pour le travail accompli et l'audace dont il fait preuve. Notre gratitude va aussi aux autorités de ces 15 dernières années qui ont su oeuvrer avec bon sens et maintenir une situation financière saine qui permet aujourd'hui cette réalisation.

ra fréquentée avec assiduité et ceci non seulement par les résidents mais aussi par tous. Récemment, lors d'une enquête faite auprès de nos amis de la campagne, il m'a été dit que toutes ces dames d'agriculteurs, ou presque, se rendaient régulièrement dans les piscines et savaient nager.

Cette construction va donner du travail à nos chefs d'entreprise locaux dans une époque difficile et, plus tard, l'administration du bâtiment (caisse, surveillance, conciergerie) va créer des postes de travail et c'est heureux.

De nombreuses personnes, du 2e et 3e âge, espèrent vivement fréquenter cette piscine dans de bonnes conditions soit sans avoir constamment des enfants-par ailleurs gâtés sur le plan scolaire- dans leur brasse ou sur le dos. Il est certain que le municipal responsable veillera à l'établissement d'un calendrier qui réservera aux adultes des périodes dites «calmes». Nous allons suivre cette réalisation avec intérêt.

Je suis persuadé que la piscine aura du succès et se-

*Jacques MERCANTON*  
*Le Mont*